



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences contre les sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 2160

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Josso.

Mme Sandrine Josso. Brassards à la manche, banderoles sur les casernes, 85 % des sapeurs-pompiers professionnels sont en grève depuis le 26 juin et jusqu'au 31 août. Ils sont à bout. Ils se sentent démunis face à l'augmentation du nombre des interventions qu'ils doivent assurer avec des ressources qui n'augmentent pas, et des violences à leur encontre qui s'accroissent de manière considérable.

À titre d'exemple, depuis le début de l'année 2019, une quarantaine de pompiers du centre de secours de Rezé, près de Nantes, ont été victimes d'agressions violentes et de vols.

Le groupe Libertés et territoires s'inquiète de ces violences intolérables qui deviennent récurrentes. Nos sapeurs-pompiers se dévouent encore cet été, en luttant notamment contre les feux de forêt toujours plus nombreux liés aux épisodes caniculaires et aux dérèglements climatiques.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, il y a urgence à agir. Ajoutons à cela la directive européenne sur le temps de travail, qui menace toujours le modèle français de secours d'urgence, et l'absence de réponse à la demande visant à la création d'un numéro unique d'urgence, le 112, alors que les pompiers sont les premiers à intervenir lors des accidents à la personne.

On ne peut que comprendre la crise des vocations qui frappe les sapeurs-pompiers et la grève qu'ils mènent. Nous avons le devoir de protéger ceux qui nous protègent.

Pouvez-vous donc, monsieur le ministre, nous indiquer quels nouveaux moyens et outils vous envisagez d'employer pour protéger nos pompiers et, plus largement, nos services publics destinés à secourir nos concitoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Permettez-moi tout d'abord de vous indiquer que le taux de grévistes parmi les sapeurs-pompiers professionnels est d'environ 5 %, non de 85 %. Mais cela ne change rien aux nombreuses difficultés auxquelles, vous le disiez, ils sont confrontés. Nous devons y répondre tous ensemble.

Tous ensemble, car, vous le savez, les services départementaux d'incendie et de secours – SDIS – sont financés par les départements et les communes. C'est donc à eux que s'adressent les demandes des sapeurs-

pompiers, notamment celle d'une revalorisation indemnitaire.

Tous ensemble aussi parce que l'État assure, par l'intermédiaire des préfets, le pilotage opérationnel de la lutte contre les incendies. Vous avez rappelé à juste titre la situation catastrophique et extrêmement risquée dans laquelle nous nous trouvons : au début de ce mois, plus de 3 200 hectares étaient déjà partis en flammes depuis le début de l'été. C'est plus que pendant tout l'été dernier.

Et puis, il y a ces violences du quotidien que vous avez évoquées : les pompiers sont victimes de près de trois attaques par jour, aux moments où ils interviennent pour venir en aide, voire pour sauver des victimes. Or 80 % de ces agressions sont le fait des personnes secourues ou de leur entourage. Dans tous les cas, c'est totalement inacceptable.

C'est la raison pour laquelle nous agissons à plusieurs niveaux. En instituant, tout d'abord, des protocoles départementaux qui associent tous les services : les SDIS, bien sûr, mais aussi la gendarmerie nationale, la police nationale et les collectivités locales, afin d'identifier des modalités d'action spécifiques en fonction des territoires à risques – nous savons, hélas, qu'il y en a dans nos collectivités.

Nous donnons, deuxièmement, des instructions claires : ces violences doivent systématiquement faire l'objet d'une plainte et d'une instruction judiciaire.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que, sous l'autorité de M. le Premier ministre, nous avons publié vendredi dernier le décret qui permettra dorénavant aux sapeurs-pompiers volontaires des SDIS qui le souhaitent de s'équiper de caméras piéton. C'était une demande forte de nos pompiers. Nous y avons fait droit et la mesure est entrée en vigueur il y a quelques jours. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2160

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 juillet 2019](#)